

A propos de BNP : "le gouvernement français ment dans toutes les langues"

ARIANE VAN CALOEN Publié le dimanche 06 juillet 2014 à 18h41 - Mis à jour le lundi 07 juillet 2014 à 07h51



ACTUALITÉ L'amende de 9 milliards imposée par les Etats-Unis suscite la polémique en France. Le ministre des Finances, Michel Sapin, a évoqué l'"extraterritorialité des normes américaines". "Il ne sait pas de quoi il parle", estime l'expert Georges Ugeux.

Brûler les embargos américains avec des pays comme l'Iran ou le Soudan peut se payer très cher. Surtout si on dissimule ces opérations jugées illicites. La sanction record de neuf milliards de dollars imposée la semaine dernière à la banque BNP Paribas l'a clairement démontré.

Toutefois, malgré cette condamnation, on continue à faire passer le message dans le camp français que la banque française a été victime d'une interprétation trop large du droit américain. "Ce n'est pas parce que des transactions se font en dollars qu'elles doivent être soumises au droit américain", estime une source proche de BNP. Et de rappeler que l'embargo de l'Europe sur l'Iran et le Soudan a été décrété en 2008, soit de nombreuses années après les Etats-Unis. Quant à Cuba, l'Europe n'a toujours pas décrété d'embargo contrairement aux Etats-Unis.

Le gouvernement français a essayé d'intervenir auprès du président Barack Obama. Une erreur politique évidente, aux yeux de nombreux observateurs. Il s'est aussi insurgé contre ce qu'il considère comme l'extraterritorialité du droit américain. Le communiqué publié par le ministre des Finances, Michel Sapin, le 1er juillet, au lendemain de l'annonce de la sanction, est assez symptomatique. "Les autorités américaines ont annoncé l'ouverture d'enquêtes visant d'autres banques européennes, pour des agissements similaires. L'extraterritorialité des normes américaines, liée à l'utilisation du dollar, doit conduire l'Europe à se mobiliser pour faire progresser l'usage de l'euro comme monnaie d'échange internationale", souligne le ministre.

Une prise de position que critique fermement le Belge Georges Ugeux, fondateur de la société de consultance "Galileo Global Advisors" basée à New York. "Le gouvernement ment dans toutes les langues. M. Sapin ne sait pas de quoi il parle. C'est la Réserve fédérale qui est en charge de la compensation en dollars pour une banque américaine enregistrée aux Etats-Unis", explique-t-il. Présente aux Etats-Unis, la banque BNP Paribas devait donc se soumettre à la loi américaine. Et Georges Ugeux de faire la comparaison avec Monsanto qui ne va pas produire du maïs transgénique en France (où c'est interdit) sous prétexte que c'est permis aux Etats-Unis. La France essaie de "politiser" un sujet qui ne devrait pas l'être, poursuit-il.

Partant de ce point de vue, l'expert n'estime pas que la sanction imposée par les Américains soit exagérée. D'autant plus que BNP Paribas a tardé à collaborer à l'enquête et a dissimulé des pièces à conviction, comme l'a rappelé la justice américaine lors de la conférence de presse. "La sanction représente deux à trois fois les bénéfices engendrés", rappelle Georges Ugeux. Non sans ajouter que les Américains, sous l'emprise d'un influent lobby au Congrès, sont intransigeants à propos des embargos avec des pays considérés comme menaçants pour la sûreté nationale, même s'ils sont riches en pétrole comme l'Iran et le Soudan. Les termes employés par la justice américaine sont d'ailleurs assez éloquentes. "La BNP a facilité l'accès du gouvernement soudanais et de ses institutions au système financier américain, s'engageant ainsi dans des transactions illégales de plusieurs milliards de dollars. Et ceci tout en sachant que le gouvernement du Soudan soutenait le terrorisme, bafouait les droits de l'homme, et même - selon les termes d'un responsable américain - avait accueilli Oussama Ben Laden et refusé une intervention des Nations unies au Darfour", a souligné le ministre de la Justice, Eric Holder, lors de la conférence de presse. Ce dernier a clairement fait comprendre que le cas BNP - qui a commis l'erreur de tarder à collaborer à l'enquête - devait "servir de leçon".

En Belgique, les liens entre la banque et le Soudan ont suscité pareilles réactions. Notamment celle du secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale, John Crombez. "Il s'agit d'une criminalité financière assumée depuis des années", déplore-t-il, cité par "De Morgen" samedi. Tout en estimant que l'Etat belge doit réaffirmer ses exigences en tant que principal actionnaire ou alors vendre sa part dans l'institution financière.

Poursuites individuelles ?

Une question qui se pose encore dans ce dossier brûlant est de savoir s'il y aura des poursuites individuelles. Du côté de la justice américaine, on laisse planer le doute. "*L'enquête reste ouverte pour les individus*", a déclaré à "La Libre" Peter Carr, porte-parole du Département américain de la justice. Une épée de Damoclès pour certains (ex-)hauts dirigeants ?

J'aime  58k

Suivre @lalibrebe

 Suivre  705

Suivez l'actualité où que vous soyez avec nos applications mobiles

<http://www.lalibre.be/page/mobile>

